

Jeudi 11 mai 2023

Visite parc et château de Parentignat

Rendez-vous à 14 h 00 Parking Animatis pour départ en covoiturage

Important : Si des personnes souhaitent se rendre directement à Parentignat, merci de bien vouloir donner cette information à l'inscription. Dans ce cas le rendez-vous sera devant le château à 14 heures.

Bienvenue au Château de Parentignat



Le château de Parentignat, baptisé le petit Versailles auvergnat par [Henri Pourrat](#) est un passage obligé pour le visiteur curieux. Epargné à la révolution, il abrite aujourd'hui l'une des plus importantes collections privées de peintures de grands maîtres

français des XVII et XVIII s. La visite vous permettra de découvrir les différentes enfilades des salons, la salle à manger, les chambres d'apparats qui conservent encore une grande partie de leur mobilier d'origine et la bibliothèque avec ses 20 000 volumes. Une promenade parmi les arbres du magnifique parc à l'anglaise complètera agréablement votre visite.

La bâtisse actuelle fut achetée en 1707 par Jean-Antoine de Lastic. Son héritier François II de Lastic entreprend, entre 1710 et 1714, des transformations importantes avec notamment l'intégration de la maison forte du XV^e siècle au corps du bâtiment. Plus tard des travaux de rénovation seront faits en 1768 et 1770 par le nouveau propriétaire. Epargné par la Révolution française, le château est en parfait état de conservation. Il est classé Monument historique depuis 1972 et ouvert au public de mai à septembre pour des visites guidées de 45 minutes.

La collection de tableaux de maîtres des XVII^e et XVIII^e siècles répartis dans les salles du château, est l'une des plus importantes collections privées de France. Sont rassemblées des toiles de Carl Van Loo, Nicolas de Largillierre, Pierre Mignard, Jean-Baptiste Oudry, peintre animalier qui illustra les Fables de La Fontaine, François Desportes, autre peintre animalier du XVIII^e siècle, du Lorrain...

La Grande Cour d'honneur accueille les visiteurs qui débudent la visite par le vestibule décoré de tapisseries, portraits et chaises à porteurs.

L'escalier d'honneur aux murs jaune pâle, est orné de tableaux de scènes de chasse.

La salle à manger comporte des boiseries et des tableaux de maîtres.

Après la visite vous partagerez un goûter en extérieur ou suivant le temps dans un local prêté par la mairie.

Tarif par personne		Inscription
30 à 45 personnes	12.00 €	12.00 €
Inscription avant le :		6/05/2023
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
<p>Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 23 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) seront dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.</p> <p>Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. <p>(*) si la sortie est payante (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire.</p>		
Correspondante Sortie : Suzanne Contoux - Téléphone : 06 42 02 06 04		